

# **Questionner la sélectivité sociale de la justice pénale à partir d'un corpus de dossiers judiciaires**

Guillaume Teillet (MCF en sociologie – GRESCO, Université de Poitiers)

# Introduction

Le raisonnement ethnographique et la nécessité de situer des « cas » pour monter en généralité

Une institution au public socialement marqué...

... mais un public dont les caractéristiques sont très peu objectivées

# Introduction

Un constat massif qui occulte des variations de deux ordres :

- les filtres qui président au recrutement d'une population pénale, au sein des classes populaires
- les expériences diverses de la pénalité, saisies à travers des parcours pénaux différenciés

→ La constitution d'un corpus de 509 dossiers judiciaires : les critères de définition du corpus (qui n'est pas un échantillon mais qui correspond à une population considérée comme un tout)

# 1 – Des difficultés méthodologiques sources d'enseignements

Une catégorisation de seconde main ; des décalages entre la réalité sociale et la réalité produite par l'institution.

Des codages qui malmènent les situations des justiciables

- des codages habituels trop grossiers... ou trop fins
- ce que « coder » pré-suppose : la constance des propriétés sociales en question

## 2 – Objectiver les formes temporelles de la pénalité à travers des « calendriers judiciaires »

### Des cadres judiciaires d'intensité variable

**Tableau I. Mesures judiciaires exercées en milieu ouvert selon la séquence procédurale d'une affaire, par ordre croissant d'intensité (code entre parenthèses), en 2016**

Alternatives aux poursuites	Recueil de renseignements socioéducatifs (RRSE) Stage de sensibilisation à la sécurité routière (SSDR) Stage de citoyenneté (SC) Réparation parquet (RPA) Travail non rémunéré (TNR)
Phase présentencielle	Recueil de renseignements socioéducatifs (RRSE) Mesure judiciaire d'investigation éducative (MJIE) Réparation préjudicielle (REP) Liberté surveillée préjudicielle (LSP) Contrôle judiciaire (CJ)
Phase postsentencielle	Réparation postsentencielle (REP POST) Liberté surveillée (LC) Mise sous protection judiciaire (MSPJ) Travail d'intérêt général (TIG) Prison assortie d'un sursis TIG (PSTIG) Prison assortie d'un sursis avec mise à l'épreuve (PSME)

## 2 – Objectiver les formes temporelles de la pénalité à travers des « calendriers judiciaires »

Des « calendriers judiciaires » sur le modèle des calendriers des enquêtes *Génération* du Céreq

Un codage au cadre judiciaire le plus contraignant

Tableau II. Extrait du calendrier judiciaire d'un individu entre 15 ans et 17 ans et 3 mois

Année	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	17	17	17
Mois	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	1	2	3	
Cadre judiciaire le plus contraignant	X	RPA	RPA	RPA	RPA	RPA	RPA	X	X	X	X	X	X	CJ														

Manipuler et analyser des objets temporels ; privilégier un raisonnement descriptif (VS prédictif)

### 3 – Une population pénale socialement filtrée

Une appartenance massive aux classes populaires : un peu moins de 90% des parents, des ancrages populaires sexués

Tableau III. Appartenances sociales des mères et des pères des jeunes poursuivi·e·s

Parents	Sans emploi	Employé·e·s	Ouvrier·ère·s	Professions intermédiaires	Artisan·e·s et commerçant·e·s	Agriculteur·rice·s	Cadres et prof. intell. sup.
Mères	36,5%	31,9%	14,3%	9,6%	4,9%	1,3%	1,5%
Pères	26,5%	8,6%	40,3%	8,3%	9,7%	3,0%	3,6%

Note de lecture : 36,5% des mères et 26,5% des pères dont la situation est renseignée (hors décès) sont sans emploi.

### 3 – Une population pénale socialement filtrée

## Une surreprésentation des chômeurs, chômeuses et autres inactifs

**Tableau V. La situation socioprofessionnelle des parents de la population d'enquête au regard de celle des Nivernais·e·s de 25 à 54 ans en 2011**

Groupe socioprofessionnel	Population 25/54 ans Niverne – 2011 (en %)	Population d'enquête (n=748, en %)
Agriculteur·rice	3,0	2,0
Artisan·e, commerçant·e	6,0	7,0
Cadre, professions intellectuelles	7,5	<b>2,5</b>
Professions intermédiaires	19,0	<b>9,0</b>
Employé·e	23,0	21,0
Ouvrier·ère	27,0	27,0
Chômeur·euse	8,0	<b>32,0</b>
Autres inactifs	6,0	

Note de lecture : Pour la première ligne : en Niverne, environ 3% des individus de 25 à 54 ans occupaient en 2011 un emploi d'agriculteur ou agricultrice contre environ 2% des situations connues dans la population d'enquête. En gras sont indiqués les phénomènes de sur-représentation ou sous-représentation les plus marqués. Source : Insee, données retravaillées.

# 3 – Une population pénale socialement filtrée

Des appartenances sociales inégalement réparties selon les configurations familiales

Tableau IV. Distribution des appartenances sociales des parents selon le foyer de l'enfant

Groupe socio-professionnel	Population référence mère (n = 509, en %)	Population référence père (n = 509, en %)	Sous-population A (garde conjointe mère) (n = 223, en %)	Sous-population A (garde conjointe père) (n = 223, en %)	Sous-population B (garde mère seule) (n = 173, en %)	Sous-population B (garde mère seule) père (n = 173, en %)
Agriculteur-riche	1,0	2,2	1,8	4,9	0,6	0
Artisan-e, commerçant-e	3,7	6,9	4,0	10,3	4,0	2,9
Cadre, professions intellectuelles	1,2	2,6	1,8	3,6	0,6	1,2
Professions intermédiaires	7,3	5,9	10,3	8,5	6,9	4,0
Employé-e	24,2	6,1	<b>34,1</b> (+9,9%)	8,1	<b>17,9</b> (-6,3%)	4,0
Ouvrier-ère	10,8	28,7	13,0	<b>37,7</b> (+9%)	11,0	<b>22,5</b> (-6,2%)
Sans emploi	27,7	18,9	23,3	14,8	<b>35,9</b> (+8,2%)	23,1
Décédé-e ou inconnu-e	1,6	6,3	0,4	<b>0,9</b> (-5,4%)	0	<b>13,3</b> (+7,0%)
Non renseignée	22,6	22,6	<b>11,2</b> (-11,4%)	<b>11,2</b> (-11,4%)	22,6	<b>28,9</b> (+6,3%)

# 3 – Une population pénale socialement filtrée

Des jeunes aux  
scolarités de relégation

Tableau VI. Le niveau scolaire au sein de la population d'enquête au regard de celui des jeunes de 14 à 17 ans en 2012-2013 en France

Age	14 ans		15 ans		16 ans		17 ans	
	France	Pop. enq. (n= 52)	France	Pop. enq. (n= 80)	France	Pop. enq. (n= 117)	France	Pop. enq. (n= 111)
Enseignement adapté	4,0	<b>11,5</b>	3,9	1,2	1,0	4,3	0,9	1,8
6 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup>	0,8	<b>11,5</b>	0,1	0	0	0	0	0
4 <sup>e</sup>	18,3	<b>32,7</b>	1,3	<b>12,5</b>	0,1	1,7	0	0
3 <sup>e</sup> (+ pré-appr)	<b>71,6</b>	<b>30,8</b>	23,8	<b>52,5</b>	2,5	<b>16,2</b>	0,3	2,7
2 <sup>nd</sup> e gén. et techno	3,1	0	<b>50,7</b>	<b>5,0</b>	10,7	6,0	1,2	2,7
1 <sup>re</sup> gén. et techno	0,1	0	2,9	1,2	<b>41,7</b>	<b>3,4</b>	11,1	<b>3,6</b>
Term. gén. et techno	0	0	0,1	0	2,6	0	<b>31,5</b>	<b>5,4</b>
Pro court scolaire	0	0	1,6	0	6,3	5,1	5,8	8,1
Pro court apprentissage	0	1,9	1,7	<b>10,0</b>	5,9	<b>17,0</b>	9,2	<b>19,8</b>
Pro long scolaire	0,1	1,9	11,5	<b>3,7</b>	21,6	<b>7,7</b>	23,1	<b>9,0</b>
Pro long apprentissage	0	0	0,4	0	0,9	0,8	2,6	5,4
Post-bac	0	0	0	0	0	0	2,4	0
Erreur de codage	0	1,9	0	2,5	0	3,4	0	0
Total scolarisé-e-s	98,0	92,3	98,1	88,8	93,4	65,8	88,3	58,5
Non scolarisé-e-s	2,0	<b>7,7</b>	1,9	<b>11,2</b>	6,6	<b>34,2</b>	11,7	<b>41,5</b>

## 4 – Une segmentation judiciaire socialement filtrante

Des parcours différenciés témoins d'une segmentation judiciaire :

- des parcours « ponctuels » : un RRSE (48%), puis un stage de citoyenneté (55%) ou un stage de sensibilisation aux délits routiers (27%) ; autour de 17 ans en moyenne
- des parcours « courts » (3 à 7 mois) : un RRSE (26 %), des mesures de réparation (en alternatives aux poursuites 53 %, puis en présentiel 11 % et postsentenciel 12 %) ; autour de 16 ans en moyenne

## 4 – Une segmentation judiciaire socialement filtrante

- des parcours « longs » : beaucoup plus de variations internes, plus complexes à décrypter, mais :

- \* peu d'alternatives aux poursuites (25%) → les parcours « longs » ne sont pas majoritairement des parcours « ponctuels » ou « courts » qui se seraient prolongés (seulement 24%) ; des réponses plus fortes dès le début (ils commencent par une LSP pour 48%)
- \* 19 % d'entre eux comprennent un placement pénal
- \* 11 % d'entre eux comprennent une période de détention
- \* des parcours commencés plus jeunes, près de 2 années en moyenne

# 4 – Une segmentation judiciaire socialement filtrante

Tableau IX. Distribution des principales modalités de variables sociodémographiques par types de parcours

Modalités de variables sensibles aux types de parcours

	Population totale (n = 509, en %)	Parcours ponctuels (n = 121, en %)	Parcours courts (n = 186, en %)	Parcours longs (n = 202, en %)	Parcours longs et (placement ou détention) (n = 45, en %)	Rapport proportion long et (placement ou détention) sur « ponctuels »
Garçons	89,2	86,8	87,6	92,1	93,3	1,1
Filles	10,8	13,2	12,4	7,9	6,7	0,5
Jeune vit chez ses deux parents	43,8	<b>52,9</b>	45,2	<b>37,1</b>	<b>24,4</b>	0,5
Jeune vit chez sa mère uniquement	34,0	<b>22,3</b>	36,6	38,6	<b>44,4</b>	2,0
Jeune placé-e civilement	8,1	5,0	6,5	11,4	<b>20,0</b>	4,0
Jeune scolarisé-e	68,4	<b>78,5</b>	68,8	<b>61,9</b>	<b>55,6</b>	0,7
Jeune sans emploi ni formation	23,2	<b>15,7</b>	20,4	<b>30,2</b>	<b>35,6</b>	2,3
Jeune scolarisé-e dans les filières adaptées	6,3	3,3	4,8	9,4	8,9	2,7
Père décédé	6,3	1,7	5,9	9,4	<b>15,6</b>	9,2
Père sans emploi	18,9	<b>9,1</b>	15,6	<b>27,7</b>	<b>24,4</b>	2,7
Mère sans emploi	27,7	<b>18,2</b>	22,6	<b>38,1</b>	<b>46,7</b>	2,6

# Conclusion

Une segmentation sociale des publics de la justice des mineurs révélatrice des politiques pénales depuis trois décennies :

- \* des médiations pénales légères pour des conflits de faible intensité, peu poursuivis jusqu'aux années 1990, pour des ménages et des jeunes dont les modes d'affiliation résistent encore
- \* une contrainte pénale et un contrôle accru pour les ménages et les jeunes cumulant le plus de difficultés sociales